

Au regard du SRCAE (Schéma régional du Climat et de l'Energie) et du SRDE (Schéma Régional du Développement Economique), les acteurs terrains:



se sont positionnés afin de recenser et de faire connaître des initiatives et experts de la région Nord-Pas de Calais en matière de transport:



L'objectif étant de favoriser les bonnes pratiques en région et d'aider les acteurs terrains dans leurs démarches.

Les bonnes pratiques régionales

Autour du transport

SOMMAIRE

Les bonnes pratiques en entreprise

P 1-11

- Des vélos au boulot: un moyen de se déplacer pendant la pause méridienne
- Les véhicules électriques: vers une mobilité durable
- Covoiturage: création d'une ligne pour les salariés
- Éco-conduite: une formation pour les salariés
- Rationnaliser les déplacements professionnels
- PDE: encourager ses salariés à se déplacer autrement
- Charte objectif CO2: une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2 des transports routiers
- Projet véhicule électrique
- Carburant: GNV (Gaz Naturel Véhicule/BioGNV: le choix d'une mobilité durable!
- Une flotte de véhicule roulant au GNV

Les bonnes pratiques en Zone d'Activités

P 12-14

- Plan de Déplacements Entreprises: étude et propositions d'actions
- Plan de Déplacements Inter-Entreprises: les démarches préalables à sa mise en œuvre
- Optimiser l'accessibilité: création de ligne de covoiturage sur une Zone d'Activités

Les bonnes pratiques du territoire

P 15-17

- Projet Livicote: ligne de covoiturage entre particuliers, services d'appoint et de récupération d'achats
- Flux de marchandises: opportunité de massification en Nord-Pas de Calais
- Déclic mobilité: communauté de pratique de la mobilité durable

Projet véhicule électrique



LESIEUR Générale Condimentaire

Activité :
production de
sauces,
conditionnement

Effectif : 115

Lieu : Grande-
Synthe

www.lesieur.fr



Il faut par exemple pour relier la ZI de Grande-Synthe au centre commercial 1/4h. C'est un chemin plutôt sympa en passant par la passerelle, la station d'épuration, etc.. Personnellement je prend l'un des 2 vélos à assistance électrique, ce qui me permet de faire un peu de sport sans trop transpirer.

D. BORTIER, Responsable Technique

De nombreux salariés de Lesieur Grande-Synthe partent se restaurer le midi dans la galerie d'Auchan, située à quelques kilomètres de leur lieu de travail.

C'est à la suite de ce constat que durant l'été 2013, Lesieur Grande-Synthe a souhaité louer des vélos.

Ce parc est constitué de **10 vélos à disposition des salariés** dont des vélos pliables, des vélos standards ainsi que 2 vélos électriques, fournis avec les casques de sécurité.

Cette action devrait permettre de consommer moins de pétrole tout en profitant de son environnement et en faisant un peu de sport.



Sensibilisation du personnel aux thématiques liées à l'épuisement des ressources naturelles

Repère : La **Communauté Urbaine de Dunkerque** a mis en place un nouveau service **DK'Vélo** le 31 août 2013, dénombant 200 vélos et 20 stations. Au 6 janvier 2014, on comptait déjà pas moins de 1900 abonnés, 31 stations et 280 vélos répartis sur l'agglomération.

Les véhicules électriques: vers une mobilité durable

“ La mise en place d'une borne de rechargement sur notre site me permet de rayonner localement sans soucis d'autonomie. Il s'agit d'un véritable véhicule professionnel avec un agrément de conduite incontestable. L'implantation de points de rechargement dans les zones industrielles favoriserait sans doute le développement de ce type de véhicule. ”

M. BAERT, Responsable Qualité, Sécurité et Achat

Après utilisation de véhicules hybrides depuis 2009, Cèdres industries pôle littoral a acquis en juin 2013 un véhicule électrique dans le but de diminuer ses rejets de CO2. Cette action devrait permettre par la suite de développer au sein du groupe Cèdres industries, un parc automobile composé de ce type de véhicule.

L'entreprise a donc choisi la ZOE, une citadine de la marque Renault et a installé sa propre borne électrique. La voiture dispose d'une autonomie de 130 à 150 kilomètres et son temps de recharge est estimé à 1h30.

+ L'autonomie de la ZOE est d'environ 110-120 kilomètres. L'installation d'un compteur a permis d'observer que les caractéristiques annoncées par le constructeur coïncident bien avec la réalité.

Repère : l'objectif du Grenelle de l'Environnement en matière de transport est de réduire de 20% les émissions actuelles de l'ensemble du secteur d'ici à 2020.



Les véhicules électriques: vers une mobilité durable

“ L'objectif principal pour l'achat de ces véhicules était de montrer que nous sommes une entreprise moderne avec des préoccupations environnementales. De plus, notre image vis-à-vis des clients s'en est trouvée valorisée. Le seul problème que nous pouvons détecter à ce jour reste le manque d'autonomie qui peut freiner nos chefs de chantier dans leurs utilisations. ”

F. DERROY, Responsable moyens

Dans une volonté de développer une démarche favorable au développement durable, le groupe SPIE a aujourd'hui pour objectif d'atteindre une flotte de 200 véhicules électriques en France.

Dans cette même logique, l'entreprise située à Petite-Synthe s'est dotée en 2012 de trois Kangoo ZE, véhicules utilitaires de la marque Renault. Après 1 an d'essai, l'entreprise constate une autonomie moyenne de 80 kilomètres et le branche sur secteur.

L'expérience étant positive, l'entreprise réfléchit actuellement à l'achat d'une citadine électrique pour la fin d'année.

+ Evite l'émission atmosphérique de 3,5 tonnes de CO2 par an et par véhicule en zone urbanisée.

Repère : l'utilitaire Renault Kangoo ZE est celui qui domine le marché d'utilitaire électrique en France. A titre d'exemple La Poste a commandée 10 000 véhicules qui seront tous livrés d'ici à 2015.

SPIE

Activité : Electricité industrielle

Effectif : 200

Lieu : Petite-Synthe

www.spie.com



Pour plus d'informations :
Ecopal
Tél: 03 28 51 01 18
Fax: 03 28 51 01 19 -
www.ecopal.org
environnement@ecopal.org



ADS / EGI Sofenor
Groupe Cèdres Industries

Activité :
Chaudronnerie industrielle,
mécanique et tuyauterie
maintenance

Effectif : 80

Lieu : Grande-Synthe

www.cedresindustries.com



Pour plus d'informations :
Ecopal
Tél: 03 28 51 01 18
Fax: 03 28 51 01 19 -
www.ecopal.org
environnement@ecopal.org

Covoiturage: création d'une ligne pour les salariés

Société Lesage et fils

Activité :
Transformation et
conservation de la
viande

Effectif: 80

Lieu : Chemy

[www.lesage-
prestige.com/](http://www.lesage-prestige.com/)

Pour répondre à un manque d'accessibilité mais surtout pour soulager le budget des collaborateurs, François Lesage a décidé de favoriser le covoiturage au sein de son entreprise.

Le projet a débuté fin 2012 suite à une forte sensibilisation des salariés.

Après géolocalisation des domiciles de l'ensemble des salariés volontaires, 18 « lignes » de covoiturage sont imaginées et proposées dès l'entretien d'embauche. Matériellement, cela se traduit par une carte annotée et une liste de nom, adresse, téléphone, ainsi que la ligne potentiellement utilisée pour chacun des collaborateurs.

Les covoitureurs s'arrangent entre eux, et les passagers indemnisent directement leur conducteur, selon un barème kilométrique communément admis.



Entre fin 2012 et début 2014, l'entreprise est passée de 0% à 10% de covoitureurs sur les trajets domicile-travail. L'action a permis de renforcer le lien entre les équipes et de libérer des places de stationnement.

Facteurs clés:

- Compréhension de l'impact sur le budget transports par les salariés.
- Formalisation des indemnités.
- Sensibilisation des salariés et implication des dirigeants.
- Démarche formalisée, structurée et intégrée dans les règles de vie de l'entreprise.

Pour plus
d'informations :
réseau alliance
Tél: 03 20 99 24 36
[www.reseau-
alliances.org](http://www.reseau-alliances.org)
flamoureux@reseau-
alliances.org

Les véhicules électriques: vers une mobilité durable

La poste

Activité :
Electricité
industrielle

Effectif : 60 000

Lieu : France
métropolitaine

www.laposte.fr

Depuis 2009, la poste a formé 60000 facteurs à l'éco-conduite.

Le module de formation comprend plusieurs étapes :

- la conduite libre ;
- une séance théorique sur l'éco-conduite ;
- conduite avec application de la technique éco-conduite ;
- analyse comparative des résultats ;
- remise de guides et d'un diplôme.

Le dispositif prévoit également à long terme des modules de formation permettant de rappeler les bons gestes.

Suite à cette expérience, le groupe La Poste en partenariat avec l'ADEME, a édité un guide de formation qui est mis à disposition à travers sa filiale Mobigreen.



Cette action a permis au groupe d'économiser 5 millions € par an et de réduire ses émissions de CO₂ de 10 000 tonnes par an.

Repère: la Poste utilise une flotte de plus de 42 000 véhicules. Chaque année ce sont 760 millions de kilomètres parcourus.

Pour plus
d'informations :
réseau alliance
Tél: 03 20 99 24 36
[www.reseau-
alliances.org](http://www.reseau-alliances.org)
flamoureux@reseau-
alliances.org

Rationaliser les déplacements professionnels

Le groupe La Voix a souhaité travailler sur la rationalisation des déplacements professionnels:

Sur les déplacements professionnels des collaborateurs:

- Passage de 20 à 13 véhicules en auto-partage.
- Sensibilisation des salariés du siège à la rationalisation des trajets.
- Géolocalisation des véhicules en auto-partage.
- procédure plus exigeante pour la mise à disposition d'un véhicule.
- Test de vélos électriques pour les déplacements courts.

Sur le transport de marchandises:

- Réorganisation des tournées.
- Mutualisation de certaines tournées pour des gains estimés à 1 journée de transport soit 5600 kms/semaine.
- Réduction du nombre de véhicules et des déplacements.
- Suppression de navettes inter sites en juillet 2012.



Suite à la mise en place de ces actions, le groupe La Voix a observé une réduction de la consommation de carburant de 35% entre 2011 et 2012.

Facteurs clefs:

- implication des collaborateurs ;
- usage maîtrisé des nouvelles technologies pour améliorer les pratiques ;
- réorganisation des trajets.

Plan de Déplacement Entreprise encourager ses salariés à se déplacer autrement

En 2004, AG2R La mondiale met en œuvre son Plan de Déplacements Entreprise (PDE) en partenariat avec la SNCF, l'ADEME, Citeo (anciennement Ademn) et Transpole.

En plus de la prise en charge par l'entreprise de la moitié de l'abonnement de transport en commun, de nombreuses actions ont été proposées :

- des places de parking sont réservées au covoiturage ;
- un parking pour les 2 roues a été créé ;
- des douches et des vestiaires sont mis à disposition de ceux qui viennent en vélo ou à pied ;
- sensibilisation des salariés : questionnaires, conférences dans le cadre de la Semaine du Développement Durable et de la Semaine Européenne de la Mobilité, formation...

Une duplication du PDE sera étudiée sur les principaux sites du groupe.



Depuis le lancement du PDE, 45% des salariés ont adopté une solution alternative à la voiture individuelle.

Facteurs clefs:

- Sensibilisation et communication régulière.
- Organisation logistique prise en charge par l'entreprise.
- Démarche inter-entreprises pour faciliter le covoiturage.

AG2R La Mondiale

Activité :
Assurance
mutuelle et
paritaire de
protection sociale

Effectif: 7700

Lieu : 32 avenue
Emile Zola, 59370
Mons-en-baroeuil

www.ag2ramondiale.com

Pour plus
d'informations :
réseau alliance
Tél: 03 20 99 24 36

www.reseau-alliances.org
flamoureux@reseau-alliances.org

Charte Objectif CO₂: une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂

La charte Objectif CO₂ est un engagement volontaire de réduction des émissions de CO₂ des transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs. Toutes les entreprises de transport ayant une flotte en compte propre peuvent s'engager dans cette démarche.

Les entreprises s'engagent, pour 3 ans sur la base d'un plan d'actions. elles doivent mettre en œuvre au moins une action dans chacun des quatre axes suivants :

- le véhicule ;
- le carburant ;
- le conducteur ;
- l'organisation des flux (TRM) ou l'organisation et le management (TRV).

Pour aider les entreprises à la mise en place de cette démarche, des outils sont mis à disposition :

- un guide général de la démarche ;
- un cahier des charges relatif au diagnostic ;
- un outil web accessible sur le site: www.objectifco2.fr ;
- une série de fiches actions réparties selon 4 axes d'engagements.



Des économies de l'ordre de 2,2% à 3,6% ont pu être observées dans les entreprises durant leur période d'engagement.

Repère : La marge de progression est grande puisque seulement 2% des entreprises ont signé la charte soit 18% des poids lourds en circulation.

Véhicules électriques: développement des bornes de recharge sur les axes urbains

Le Plan Régional de Développement de la Mobilité Electrique (PRMDE) a été lancé afin de promouvoir l'utilisation et le développement de véhicule électrique auprès des entreprises et particuliers.

Pour cela, la Région Nord-Pas de Calais souhaite équiper les villes d'environ 2500 points de charges dont:

- 1250 bornes de recharge lentes ;
- 1250 bornes de recharge semi rapides ;
- 17 bornes de recharges rapides sur les axes urbains.

Cette action doit se mettre en place sur trois ans (2013 à 2015) avec pour objectif de favoriser l'achat de véhicule électrique.



L'un des objectifs de ce PRMDE est de voir en 2015, 10 000 véhicules électriques en circulation sur les routes du Nord-Pas de Calais

Repère: on compte en France 200 000 véhicules 100% électriques en circulation.

Carburant:

GNV (Gaz Naturel Véhicule)/BioGNV, le choix d'une mobilité durable

Le GNV ou BioGNV est un carburant qui permet de :

- réduire son empreinte environnementale ;
- optimiser la performance économique;
- être exemplaire vis-à-vis des objectifs/normes d'émissions fixées par la réglementation Européenne.

Ce type de carburant est utilisé sur une large gamme de véhicules (poids lourds, utilitaires, véhicules légers, chariots élévateurs, bateaux, etc.).

En ce qui concerne l'approvisionnement, il se fait :

- soit à une station de remplissage rapide (temps de remplissage identique aux autres carburants) ;
- soit à une station de remplissage lent (remplissage de nuit).

À ce jour, 300 stations distribuent du GNV (dont 40 publiques et 260 privées) pour 13000 véhicules.



Sur certains véhicules, le GNV a permis une réduction des émissions de près **de 90% pour les particules, de 80% pour les Nox comparé aux autres carburants et de 80 à 98% de CO₂** avec le bioGNV.

Repère : en France, plus de 750 véhicules de collecte de déchets roulent au GNV.

Un exemple concret d'une flotte de véhicule au GNV



“ Je roule maintenant depuis 4 ans au Gaz Naturel Véhicule et j'en suis très satisfait, autant d'un point de vue économique que pratique. ”

A. BOVIGNY, président de 365 matins

La Boulangerie 365 matins s'inscrit dans une démarche de qualité et de développement durable, respectant les principes de l'agriculture raisonnée et favorisant la farine biologique.

Pour poursuivre cette démarche, l'entreprise a fait le choix d'utiliser du carburant gaz naturel, plus écologique que le diesel ou l'essence, pour sa flotte de véhicule.

Aujourd'hui, 365 matins loue 8 véhicules utilitaires et 2 véhicules légers de marque Fiat et Iveco. Les véhicules ont une autonomie comprise entre 300 et 400 Km.

Un renouvellement des véhicules utilitaires est prévu pour 2015 et permettra d'avoir une autonomie de 550 Km grâce à l'ajout d'une bouteille supplémentaire sur le véhicule

Pour l'utilisation des véhicules, une station de compression privée a été installée. Sans stockage*, elle permet de faire le plein des véhicules en 15 minutes.



L'entreprise a économisé **52500€** sur l'année en comparaison d'une flotte roulant au gasoil

Repère : En 2011, le GNV est devenu le premier carburant alternatif au monde avec une croissance de 18% par an depuis 10 ans

Plan de Déplacement Entreprise en ZA : Étude et propositions d'actions

Suite à l'identification de problèmes de déplacement des entreprises dans la ZA des Synthés, Ecopal a souhaité réaliser une étude (Plan de Déplacement Entreprise) ayant pour objectif de :

- rationaliser les déplacements ;
- favoriser les moyens de transports plus respectueux de l'environnement.

Le PDE a été organisé en 3 étapes qui ont permis d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre :

Étape 1 : diagnostic préalable :

- Définition de la zone d'étude, repère des infrastructures de transport en périphérie de la zone ;
- recensement des voiries ;
- Recensement des problèmes liés aux modes de déplacements ;
- Recensement des problèmes de desserte : signalétique, sécurité, etc.

Étape 2 : création d'un questionnaire entreprise (26 entreprises enquêtées).

Étape 3 création d'un questionnaire salariés (500 réponses).

lancement,
préparation
du projet

présentation
aux
entreprises

diagnostic

présentation
des résultats

construction
des actions

mise en
place des
actions-
suivi



L'étude a démontré que 60% des automobilistes interrogés étaient prêts à changer pour le bus, le covoiturage ou le vélo et qu'il y avait un potentiel de 47% de covoitureurs (habitant dans la même commune).

Pour plus
d'informations :
Ecopal
Tél: 03 28 51 01 18
Fax: 03 28 51 01 19
www.ecopal.org
environnement@ecopal.org

Plan de Déplacement Entreprise en ZA : Les démarches préalables à sa mise en œuvre



Un partenariat d'une durée de 3 ans entre Lille Métropole, la CCI grand Lille, la Ville de Neuville-en-Ferrain et l'association des Propriétaires et Usagers du parc d'activités a été créé afin d'engager des projets communs sur le Parc.



Suite à une demande des entreprises d'améliorer l'accès aux salariés, il a été décidé de travailler à une connaissance plus fine des besoins et des usages en préalable à toutes actions de Plan de Déplacement Inter-entreprises. les objectifs étant les suivants :

- identifier les lieux d'habitations des salariés ;
- identifier les usages actuels des salariés ;
- diffuser les bonnes pratiques existantes ;
- sensibiliser les salariés et entreprises.

L'analyse a été réalisée en 4 étapes :

- **Étape 1** : récolte des données par l'élaboration d'un fichier/questionnaire pour les salariés.
- **Étape 2** : diagnostic (géolocalisation des salariés par Transpole et synthèse des questionnaires et solutions possibles).
- **Étape 3** : présentation des dispositifs.
- **Étape 4** : organisation d'un forum de la mobilité pour présenter les solutions de mobilité institutionnelles et privées.



L'élaboration de cette étude a permis une prise de conscience de la part des entreprises et des salariés sur les problématiques liées à la mobilité

Pour plus
d'informations :
LMCU
Tél: 03 59 00 19 08
www.lillemetropole.fr
gserazin@lillemetropole.fr

Optimiser l'accessibilité sur une Z.A

La CCI Grand Lille teste la mise en place d'un plan d'action stratégique touchant à la mobilité sur 2 zones d'activités :

- le Centre Régional de Transports de Lesquin ;
- le secteur de Somain-Aniche qui réunit la ZA de la renaissance au pôle logistique « cœur d'Europe ».

Les objectifs de cette démarche sont nombreux :

- Elaborer une stratégie de déplacements pour les entreprises et la mise en place d'actions et d'optimisation de la mobilité pour les personnes et les marchandises.
- Résoudre les principales difficultés rencontrées sur les parcs d'activités.
- Développer une offre de services adaptée et efficace.
- Valoriser le potentiel du territoire en termes d'équipements et services.
- Développer des modes d'organisation d'entreprise et inter-entreprises permettant de réduire le recours aux transports routiers.
- Mutualiser les bonnes pratiques interzones et inter-entreprises

Pour cela, la CCI Grand Lille a sensibilisé des entreprises et étudié les modes de déplacements, enjeux et actions possibles sur les ZA afin de construire une stratégie et un plan d'action sur 5 ans.



Cette démarche expérimentale de mobilité durable a débouché sur la démarche MOBIPARCS qui a pour vocation de partager et diffuser cette action sur l'ensemble de la région.

Projet Livicote:

Ligne de covoiturage entre particuliers, services d'appoint et de récupération d'achats

Le projet Livicote a pour objectif de créer une ligne de covoiturage et un service complet de mobilité associant le covoiturage, l'auto-partage entre particuliers sur des points de ralliement avec des services d'appoint (VTC, vélo-taxi) et une mutualisation avec un service de récupération d'achats (particuliers, entreprises).

L'objectif de cette action étant de diminuer les coûts de transports liés à la mobilité, de favoriser les échanges entre personnes tout en réalisant des gains économiques et de mutualiser des services de mobilité avec d'autres services aux usagers.

La méthode utilisée pour ce projet est la suivante :

- Entretiens d'acteurs et réflexion collaborative.
- Analyse des attentes : réunions de groupe entreprises et habitants.
- Géolocalisation du service et aspects géomarketing.
- Analyse de la demande : traitements géostatistiques de base de données, modélisation.
- Etat de l'art et définition des besoins en matière d'environnement numérique.
- Réflexion économique basée sur les principes de l'économie de la fonctionnalité.



Ce service devrait permettre de répondre aux attentes des usagers en termes de facilité d'usage, de fiabilité, de garanties, de sécurité etc.

Flux de marchandises:

Opportunité de massification en Nord-Pas de Calais

Le projet vise dans un premier temps à recenser les équipements ferroviaires et fluviaux existants dans la perspective de leur valorisation pour développer le transport massifié de marchandises.

Dans un second temps, il vise à dresser une analyse quant au potentiel de développement.

Pour cela:

- un inventaire des voies de communication ferroviaires, fluviales, routières et le potentiel non utilisé à ce jour sera dressé.
- un inventaire des plateformes intérieures et leurs capacités actuelles et potentielles sera réalisé.
- les flux, à la fois Grand Import / Export mais aussi intracontinentaux, touchant la région seront identifiés.

À la suite de ces différentes analyses, I-Fret déterminera le potentiel en termes de report modal et définira une méthode de mise à jour des données de cet observatoire



Cette action s'inscrit dans le projet plus général de la plateforme d'innovation i-Fret de constituer un « observatoire des flux et du transport massifié ».

Déclic Mobilité:

Communauté de pratique de la mobilité durable

Le réseau Alliances organise des ateliers d'échanges de bonnes pratiques sur la région et a créé une plate-forme collaborative « declic-mobilites.org » pour aider les entreprises à échanger leurs idées : conseils, témoignages, répertoires de contacts, etc.

L'objectif de ces actions étant de faciliter les démarches de management de la mobilité à travers l'échange de bonnes pratiques, de contribuer au développement d'une culture commune de la mobilité en région et d'aider à sortir du « tout-voiture-individuelle ».



Exemples de bonnes pratiques recensées:

- ADEO encourage ses collaborateurs à venir à vélo en participant à l'achat de leur « vélo collaborateur » ;
- Le covoiturage efficace en périurbain? Exemples d'Auchan et Pochecho ;
- Etc.



La communauté Déclic Mobilités compte aujourd'hui 300 acteurs économiques engagés dans une démarche de management de la mobilité